

Le Phragmite aquatique

Acrocephalus paludicola (Vieillot, 1817)

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Passériformes
- Famille : Sylvidés

Code Natura 2000 : A 294

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Liste rouge mondiale : espèce vulnérable



Description de l'espèce

Le Phragmite aquatique est de taille moyenne et de couleur jaune et chamois.

Son crâne est pointu. Il possède un très long sourcil blanc cassé ou beige clair, contrastant avec sa calotte et ses joues diffusément striées. sa calotte est plus foncée sur les côtés renforçant le contraste avec le sourcil.

Le dos est strié de rayures noires.

Pendant son chant, sa position est typique : queue baissée, cou tend à l'extrême à chaque strophe.

Biologie et Ecologie

Habitats

L'espèce fréquente les roseières, les cariçaies et joncaies et occasionnellement les fourrés et landes proches de zones humides.

Régime alimentaire

Le Phragmite aquatique se nourrit d'insectes et d'araignées.

Reproduction et activités

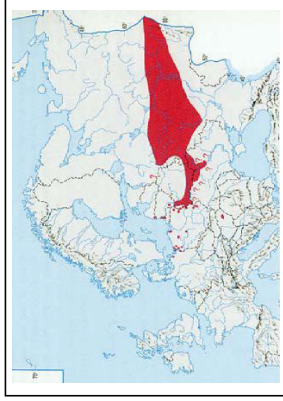
Cet oiseau niche notamment dans des touffe de carex. Il niche près du sol, dans des marais ouverts à cariçaie étendue.

Migrations

Les oiseaux de Pologne et d'Allemagne migrent vers l'Ouest, le long des côtes de la Baltique puis de la Manche et longent les côtes françaises et ibériques de l'Atlantique.

La France est le pays qui accueille le plus d'individus durant le passage postnuptial (troisième décade de juillet à mi-octobre). Les marais de la baie d'Audierne, à la pointe de Bretagne, accueillent plusieurs centaines d'oiseaux chaque année. L'embouchure de la Seine, les roseières de l'estuaire de la Loire et le Lac de Grand-Lieu, les marais de l'estuaire de la Gironde, ainsi que la Brière, le marais Poitevin et la baie de l'Aiguillon, le domaine d'Orx, la Réserve Naturelle du courant d'Huchet, le littoral, la Sologne bourbonnaise, à l'intérieur ? sont très fréquentés également. L'espèce apparaît en petit nombre lors de la migration postnuptiale dans les roseières des étangs du Lanquedoc et du Roussillon. Effectuant une migration en boucle. Une partie des oiseaux survole l'Est du pays en avril et en mai.

Répartition en France et en Europe



L'essentiel de la population se trouve en Pologne, Biélorussie, Russie et Ukraine. L'espèce ne niche plus qu'occasionnellement en Europe occidentale.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le Phragmite aquatique est une espèce du Paléarctique occidental menacée au niveau mondial. De distribution essentiellement européenne, ses effectifs ont d'abord été estimés à un minimum de 5600 mâles chanteurs, dont l'essentiel se trouve dans les tourbières et marais de Pologne et de Biélorussie. Dans ce dernier pays, de nouvelles zones occupées par l'espèce ont été récemment découvertes mais l'importance de la population demeure très mal connue par manque de données fiables ; elle pourrait cependant dépasser largement les 5000 couples, selon Dyrz & Schultze-Magen. La Russie et l'Ukraine accueilleraient chacune plusieurs milliers de couples. Quelques centaines de couples nichent en Allemagne, Hongrie et Lituanie.

Les effectifs d'Europe occidentale ont considérablement régressé au cours des dernières décennies. L'espèce nichait jadis en France (dernière nidification connue en 1961, dans la Marne), en Belgique (au XIXème siècle), aux Pays-Bas (occasionnellement jusqu'au début des années 1940), en République Tchèque (occasionnellement), en Autriche (connue localement jusqu'en 1928) et en Italie. En Allemagne orientale, l'effectif recensé n'est plus que de 40-50 mâles chanteurs. A l'inverse, il importe de noter l'augmentation de l'augmentation des effectifs hongrois, d'une vingtaine de mâles chanteurs en 1977 à plus de 400 en 1994.

La population européenne est en fort déclin de ses effectifs et en régression de sa distribution, notamment dans son bastion polonais, en Allemagne et en Lituanie.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

L'espèce fréquente les roseières du site lors de sa migration automnale. Quelques individus sont capturés chaque année lors de sessions de baguage organisées par le CRBPO.

Menaces

Les principales menaces sont :

- L'abandon d'entretien de la végétation (fauche, pâturage) rendant le milieu inutilisable par cette espèce,
- l'assèchement des zones humides; le drainage, la mise en culture, l'urbanisation,
- l'utilisation d'insecticides et d'engrais,
- l'eutrophisation,
- les feux non contrôlés

Mesures de gestion conservatoire

La gestion conservatoire du Phragmite aquatique passe par :

- la conservation et la gestion des grandes zones humides d'Europe orientale (Pologne, Biélorussie,...) et à joncs
- la restauration et la conservation des marais littoraux et d'intérieur à roseières et des prairies extensives à carex

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures seront favorables aux espèces paludicoles (Rousserolles, Locustelles, Phragmites, Butoir étoilé, Blongios) ainsi qu'à certaines espèces de prairies humides comme le Râle des genêts.